

Le permis de construire portant sur la fabrication de deux laminoirs à acier dans le [PORT DE BAYONNE](#) / **T** : 05.59.64.70.39 a été signé. C'est la société [CELSA FRANCE](#) / **T** : 05.59.64.41.00 (siège social à Bouceau/ Pyrénées-Atlantiques, CA 295 millions d'euros) qui va édifier un laminoir à chaud et un autre à froid sur 35 000m² contigus à l'aciérie qu'elle exploite déjà en bordure de l'Adour. Cette construction représente un investissement de 50 millions d'euros. www.celsafrance.com www.bayonne.port.fr